

Application Pokémon Go : l'association Prévention Routière demande aux concepteurs du jeu de bloquer son accès lorsque l'utilisateur est en situation de conduite



Alors que l'application Pokémon Go est sortie le 7 juillet aux Etats-Unis et en Australie et arrive en France, l'association Prévention Routière s'inquiète des dangers que représente cette nouvelle application et demande aux concepteurs de prendre des mesures pour limiter les risques routiers.

L'application Pokémon Go propose aux utilisateurs de jouer dans leur environnement réel en y insérant des personnages virtuels grâce à la réalité augmentée. Ainsi, l'application organise une véritable « chasse aux trésors » partout dans le monde, et notamment sur les voies de circulation routière.

Le phénomène a pris énormément d'ampleur dès sa sortie aux Etats-Unis et en Australie et a déjà occasionné plusieurs incivilités routières impliquant des conducteurs qui utilisaient cette application au volant. C'est pourquoi l'association Prévention Routière demande à ses concepteurs de **mettre en place un dispositif qui bloque le jeu lorsque l'utilisateur est en situation de conduite** (voiture, 2 roues-motorisés et vélo). Elle souhaite également que **les personnages virtuels n'apparaissent plus sur les voies de circulation** pour éviter une prise de risques inutiles aux joueurs piétons.

« Cette application transforme la route et la rue en un immense terrain de jeu, sans se soucier du danger que cela représente. A l'heure où la mortalité routière augmente et que l'on dénombrait près de 3 500 morts et plus de 70 000 blessés en 2015, il nous semble indispensable que les concepteurs de cette application prennent leur responsabilité et protègent les joueurs et les usagers de la route », estime Christophe Ramond, directeur des études et recherches de l'association Prévention Routière.



Par ailleurs, l'association Prévention Routière rappelle à l'ensemble des utilisateurs de l'application Pokémon Go qu'il est interdit et dangereux d'utiliser son téléphone en conduisant et lors des déplacements à vélo.

Contact presse :

Sophy Sainten-Bourguignon
01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
s.sainten@preventionroutiere.asso.fr